# L'affaire de la Banque Bénard devant la Commission d'enquête

**Déclarations de M. Roger Fribourg contrôleur à la Banque de France**

Paris, 5 juin. — La Commission d'enquête s'est réunie sous la présidence de M. Louis Marin. La Commission, n'ayant pu encore, malgré les réclamations successives avoir communication des dossiers demandés depuis longtemps au ministre des Finances, a décidé d'adresser au Gouvernement une lettre de protestation. Elle a commencé ses auditions sur les affaires de la banque Bénard.

Elle a entendu **M. Roger Fribourg**, contrôleur de première classe à la Banque de France et professeur à l'école spéciale de préparation aux banques.

M. Fribourg a exposé dans quelles conditions, en 1925, il avait été présenté à M. Marcel Bénard qui lui avait demandé des renseignements, notamment sur les opérations de change de la Banque de France. M. Fribourg a dit qu'ayant accepté sous la condition du secret il avait, de 1925 à 1930, soit au cours d'entretiens, soit par lettres, fait profiter M. Bénard de la documentation qu'il réunissait pour ses cours.

La Commission a fait observer au témoin qu'il donnait également des renseignements d'ordre confidentiel sur les délibérations du Conseil de Régence, les déplacements des hauts fonctionnaires de la Banque de France, etc.

En réponse à une question, M. Fribourg a déclaré que l'on disait couramment à la Banque de France que les fonctionnaires travaillaient en dehors de leur service pour des établissements privés.

La Commission a entendu un rapport d'information de M. Jean Desbons sur l'affaire de l'hôtel d'Albe, la dernière des affaires Oustric qui n'avait pas encore été abordée.

**M. Louis Marin intervient afin que le parti socialiste reste représenté à la Commission**

La Commission d'enquête a décidé, sur la proposition de M. Georges Manoel, qu'une démarche de son président serait faite auprès du secrétaire-général du groupe socialiste pour lui signaler la situation créée à la suite de la démission de M. Renaudel et d'une demande de mise en congé pour plusieurs mois des deux autres membres socialistes, MM. Paul Faure et Compère-Morel.

M. Louis Marin a été chargé d'attirer l'attention de M. Léon Blum sur le fait que la Commission d'enquête se trouverait ainsi privée de tous représentants du Parti socialiste au moment même où commence l'examen d'une affaire importante, celle de la Banque Bénard.

Le groupe socialiste va examiner les mesures à prendre pour que le groupe socialiste continue d'être représenté activement aux travaux de la commission d'enquête.

*LETTRE DE BRUXELLES*

# La révision du régime

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 5 JUIN 1931.

*Le nouveau Cabinet a été formé aujourd'hui. Jusqu'à la dernière minute, l'entreprise a été difficile. M. Renkin a tenu bon. Il a son équipe. Il se présentera la semaine prochaine devant le Parlement. Celui-ci jugera le Gouvernement à ses déclarations, puis à ses actes. Mais si le nouveau ministère ne réussit pas, il ne restera plus alors que la dissolution, l'appel au pays, les élections.*

*Pour aboutir à quoi? Inévitablement à la revision du régime politique actuel, puisqu'il sera alors prouvé par les faits que le pays est dans une impasse. Tout le monde pense à cette éventualité, tout en n'en parlant jamais ou en en parlant que pour la repousser ou bout des lèvres, parce que tout le monde est désormais convaincu qu'on en arrivera là. Seulement, personne n'ose encore prendre le taureau par les cornes et dire : « Puisque après cent ans, il est devenu si difficile de s'entendre, cherchons donc loyalement et franchement la meilleure formule de vie nouvelle plutôt que de s'ingénier à maintenir sans cesse une façade dont, un jour plus tard qu'hier encore, il n'a trop qu'à un cheveu qu'elle ne s'écroule. »*

*Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, qu'on s'en rende compte ou qu'on ferme hermétiquement les yeux, rien ne prévaudra plus jamais contre ce fait : la Flandre a pris conscience de sa valeur et de sa force, de son passé et de ses destinées ; elle ne reviendra plus en arrière. Elle va et elle ira toujours de l'avant. Personne, d'ailleurs, ne songe plus à la contrecarrer. Ce serait faire sauter tout de suite les charnières qui unissent les deux régions nationales. Or, ce séparatisme, à part quelques ambitieux ou quelques illuminés, personne n'en veut, parce que tous les Belges savent que ce serait la fin de la Flandre et de la Wallonie, économiquement comme politiquement.*

*La Belgique actuelle a déjà l'existence difficile, encadrée qu'elle est par de puissants voisins et placée géographiquement sur la route tragique des grandes invasions. Couper en deux tronçons cet ensemble délicat serait les tuer chacun à la mort lente, à l'absorption. Donc, point de séparatisme ; mais, ce que la* GAZETTE DE CHARLEROI *a appelé « reviser le régime existant », dans « le sens pro-flamand et non antibelge ». On a déjà des régiments flamands et des régiments wallons. On a déjà deux organisations de Jeunesse catholique, l'une flamande et l'autre wallonne. On a déjà une Université flamande de l'Etat et une Université française également de l'Etat. L'Université de Louvain, qui domine le pays, s'organise de plus en plus en sections françaises et en sections flamandes. On a constaté, au cours de la crise ministérielle, que M. Renkin consultait la Droite flamande comme si elle constituait un organisme politique distinct de la Droite tout court.*

*Ces indices, que l'on pourrait multiplier, sont les manifestations d'un état d'esprit qui ira toujours croissant et qui est intimement lié à l'organisation future du pays. M. Renkin trouvera-t-il la formule salvatrice ?*

S...

## Les professeurs Piccard et Kipfer seront officiellement reçus à Bruxelles, le 18 juin

Bruxelles, 5 juin. — La réception populaire et officieuse faite hier à Bruxelles, aux professeurs Piccard et Kipfer sera suivie d'une manifestation officielle qui aura lieu, comme nous l'avons dit, au Palais des Académies, le 18 juin à 5 heures, en présence des Souverains.

**Voici l'ordre des discours : M. Francqui, ministre d'Etat, président du Conseil d'administration du Fonds National ; M. le ministre des Sciences et des Arts ; M. le professeur Jules Bordet, au nom du corps scientifique belge ; le professeur Piccard.**

### LE GLACIER « PICCARD »

**Vienne, 5 juin. — La commune d'Obergurgl a décidé de donner au glacier sur lequel atterrit le ballon du professeur Piccard, le nom de « Glacier Piccard ». Le gouvernement de la province a donné son consentement à cette nouvelle dénomination.**

# Le tour d'amitié des maires américains

*La réception à l'Hôtel de Ville de Lille*

Vendredi, à 10 heures, la délégation des maires américains et les dames les accompagnant a été reçue par l'Administration municipale de Lille.

Sur le perron de la mairie, M. Spriet, adjoint au maire, entouré de MM. Masson et Ragheboom, ainsi que plusieurs conseillers municipaux et M. Planque, secrétaire général accueillirent l'honorable M. Baker, chef de la délégation et M. Platter, consul des Etats-Unis. Le groupe des visiteurs, accompagné de M. E. Franchomme, président de l'Automobile-Club ; MM. Pingrel, Dehesdin, Manet, Lemont, membres du Comité, fut conduit dans la salle d'honneur, où M. Spriet leur souhaita la bienvenue au nom de la ville.

Il montra brièvement toute l'importance de la vieille capitale flamande et des agglomérations voisines de Roubaix et Tourcoing.

Regrettant que la visite des maires américains soit très brève, l'orateur voulut néanmoins leur donner quelques renseignements sur l'histoire glorieuse de la cité.

Il rappela que Costes et Bellonte, après leur tout d'amitié en Amérique, avaient tenu à apporter à Lille le salut de la grande nation amie et remercia les maires américains d'avoir apporté eux-mêmes le témoignage de l'amitié du peuple américain.

M. Lafargue donna une traduction de ce discours, auquel M. Baker répondit en quelques mots. Puis M. Bright dit l'émotion qui s'empara de ses compatriotes à la vue des immenses cimetières de guerre où les soldats de la libre Amérique reposent à côté des soldats de France qui, en combattant pour le même idéal, la Liberté, ont scellé à jamais les deux nations.

Après un vin d'honneur, les Américains prirent place à bord d'autocars qui, sous la direction des membres du Comité d'organisation et de M. Orlandi, du ministère du Tourisme, les emmenèrent par Lens, Souchez, Lorette et Vimy, visiter les champs de bataille de l'Artois et la ville d'Arras.

## La visite des tranchées de Vimy et la réception par la municipalité d'Arras

Après avoir visité les tranchées canadiennes du parc de Vimy, les maires ont été vivement intéressés par la reconstitution des lignes allemandes et canadiennes et par les souterrains s'étendant sous les champs de bataille de l'Artois.

A leur arrivée à Arras, à l'Hôtel de Ville provisoire, les maires ont été reçus par M. Delansorne, maire, et le Conseil municipal. La musique du 3e génie prêtait son concours à la cérémonie.

Le maire d'Arras a prononcé une allocution et a accueilli la délégation de la façon la plus cordiale. Il a rappelé que la ville d'Arras a particulièrement souffert au cours des combats livrés à ses portes, mais qu'elle est restée inviolée grâce au sacrifice des soldats des armées alliées.

« Alors qu'on nous attaquait injustement, a-t-il déclaré, que la vie du pays était menacée, l'Amérique est venue généreusement à notre secours. Nous sommes reconnaissants de votre aide et nous vous assurons du respect profond que nous avons pour ceux des vôtres qui reposent dans les cimetières du front. »

Le maire d'Arras a levé son verre à l'entente franco-américaine, à la prospérité des cités des Etats-Unis et du respecté président de la République américaine.

M. Baker a répondu en anglais et a traduit l'émotion ressentie par les maires lors de la visite des champs de bataille. Un vin d'honneur a été offert, puis la musique a exécuté les hymnes américain et français.

Un déjeuner a été servi, à 14 heures, dans une atmosphère de grande cordialité.

Les Américains ont visité ensuite les deux places historiques, de style espagnol, le nouvel hôtel de ville, le beffroi, le musée et la bibliothèque, où des incunables d'une valeur inestimable les ont vivement intéressés.

Les visiteurs ont quitté Arras par le train de 17 h. 10.

### M. VINCENT-AURIOL A SUBI UNE OPERATION A L'ŒIL

**M. Vincent-Auriol a subi une douloureuse opération à l'œil droit.**

**Son état est des plus satisfaisants et il est à prévoir que le député socialiste de la Haute-Garonne pourra reprendre, dans un délai relativement court, sa place au Palais-Bourbon.**

# Le docteur Laget devant la Cour d'assises de Montpellier

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

**« Louise, réponds-moi, que me reproches-tu ? »**

— Louise, regarde-moi. Depuis combien de temps doutes-tu de mon affection?

— Depuis que tu m'as soignée, répond le témoin.

— Louise, réponds-moi, reprend l'accusé.

— Non, tu n'es plus un honnête homme. Ce que tu as fait! Ta femme Suzanne que tu as rendue malheureuse!

Et Marie-Louise Laget, une fois de plus, éclate en sanglots.

— Mais, enfin, que me reproches-tu avec cette histoire d'honnête homme? insiste Laget.

**Tais-toi, tu as abrégé nos jours**

— Tais-toi, réplique Mme Laget qui maintenant regarde son frère en face; tais-toi, tu as fait souffrir ma mère, tu m'as extorqué de l'argent, tu m'as fait souffrir moi aussi et tu as abrégé mes jours! (Longue sensation).

On voit alors Pierre Laget qui tendait presque les bras vers sa sœur, les laver au plafond puis s'affaler sur son banc et pleurer.

Et lorsqu'on annonce que sa sœur vient de s'évanouir dans les couloirs et que sa mère va venir, il se cache le visage comme s'il ne voulait rien voir.

**Après la sœur du docteur Laget sa mère répète ses accusations**

Avec Mme Laget, une femme de 68 ans courbée en deux, ce sont les mêmes déclarations qui reparaissent sur la maladie de Marie-Louise, les consultations des docteurs qui décident d'isoler la patiente, les premiers soupçons d'empoisonnement.

Le président Manceaux amène enfin la malheureuse mère aux accusations qu'elle porta contre son fils. En sanglotant, Mme Laget les reconnaît.

Mme Laget mère qui a parlé d'une voix faible, distincte toutefois a fini. Elle a soin de ne pas regarder son fils.

La partie civile ni la défense ne veulent poser de questions à Mme Laget, l'accusé non plus.

**Puis, son beau-frère**

**Avec M. Georges Leboucher**, commerçant à Béziers, on entend un intelligent et précis exposé des trois affaires d'empoisonnement reprochées à Laget. Le témoin, qui est le beau-frère de l'accusé, a reçu les confidences de sa tante, Marie-Louise Laget, quand celle-ci croyait qu'elle allait mourir empoisonnée par son frère. Ma tante fut formelle dit M. Leboucher : « Je vais mourir, me dit-elle, empoisonnée comme Sarah et Suzanne et empoisonnée, tu sais par qui ». Ma tante me demanda de rédiger une formule de confession qui se trouve au dossier et qu'elle signa.

Les médecins que j'interrogeais à propos de la mort de Sarah et de Suzanne, ne répondaient pas ou bien ils d'aient « anémie pernicieuse » ; cependant je confiai à ma femme : **« C'est Laget qui les a empoisonnées »** ; ma femme me répondit : « Malheureux! tais-toi, tu n'as que des soupçons et je ne suis tu! » Mais lorsque ma tante fut malade, à son tour, je ne pouvais plus garder mes soupçons pour moi, car mes soupçons étaient devenus des certitudes. (Long recueillement).

**Accablé, le visage caché dans ses mains l'accusé se tait**

Que va répondre à cet accablant réquisitoire le docteur Laget. A l'étonnement général celui-ci qui avait annoncé, au cours de son interrogatoire de mercredi, qu'il saurait réfuter les calomnies portées contre lui par sa mère et son beau-frère n'a rien à dire, aujourd'hui. Désespéré, le visage caché dans ses mains et son mouchoir, il ne fait pas autre chose que de s'essuyer le front et ne se lève que lorsque le Président l'y invite. Depuis que sa sœur l'a formellement accusé d'avoir voulu l'empoisonner, Laget paraît tout à fait accablé. Une sœur de Sarah et de Suzanne, Mme Noémie Leboucher, femme du témoin précédent, répète les confidences qu'elle reçut de son mari, mais Laget ne semble pas l'entendre.

**Le verdict serait rendu mardi**

A 18 h. 30, on lève l'audience et la suite des débats est renvoyée à demain. On pense en terminer avec les témoins. Les réquisitoires de la partie civile et du procureur général pourraient occuper le lundi et le verdict être rendu dans la soirée de mardi.

# LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

**SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 7 JUIN 1931**


PAGE I. — *Les fêtes du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc à Rouen. — L'alfa. — La veuve de Lincoln.*

GE II. — *Le Mouron rouge*, roman (BARONNE ORCZY).

PAGE III. — *L'inauguration du cimetière français de Saint-Charles de Potyze, près d'Ypres. — L'inauguration du patronage Sainte-Jeanne d'Arc de la paroisse du Plouich, à Marq-en-Baroeul.*

PAGE IV. — *La Fête des Mères à Roubaix et à Tourcoing. — Chambre à louer* (ALBERT ACREMANT). — *Les Pasquilles du « Broutteux »* (JULES WATTEEUW).

PAGE V. — *La Page de la Famille.*

PAGE VI. — *Mon cousin Guy*, roman (HENRI ARDEL).

PAGES VII ET VIII. — *Les sports — Le truc du rentier* (EUGÈNE FOURRIER).

PAGE IX. — *Fokker, l'ingénieur aviateur, faillit construire des avions pour les Alliés.*


**LE NUMERO : DIX PAGES VINGT CENTIMES**

— A Chalon-sur-Saône, M. Moyderzne, 23 ans, ingénieur dans une usine thermique, a été deux manœuvres, MM. Scheignae et Vache, était occupé sur une passerelle haute de cinq mètres, quand la passerelle céda, entraînant les trois hommes qui furent blessés.

# La Chambre vote le projet sur les brevets d'invention et discute les interpellations sur notre politique financière extérieure

## UNE DEMANDE D'INTERPELLATION DE M. SALENGRO SUR LES GRÈVES DU TEXTILE

Paris, 5 juin. — La Chambre a poursuivi, vendredi matin, la discussion du projet de loi sur les brevets d'invention.

On adopte dans un nouveau texte l'article 4, qui fixe la durée des brevets à vingt ans et prévoit lors du dépôt du brevet le paiement d'une taxe à l'Etat et d'une taxe de publication à l'Office national de la propriété industrielle; l'article 26, qui prolonge d'une année le délai de rescision pour cause de lésion, trois années au lieu de deux.

M. Julien Durand indique que la somme de 1.000 fr. exigible de l'inventeur lors du dépôt du brevet peut être acquittée en deux années. Les derniers articles et l'ensemble sont alors adoptés à l'unanimité.

**Notre politique financière extérieure**

Paris, 5 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. F. Bouisson.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique extérieure, tant au point de vue politique que financier du gouvernement.

**M. Gignoux** interpelle sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour concilier une juste et nécessaire contribution des capitaux français et la restauration financière européenne avec la sauvegarde des intérêts et des besoins présents et futurs de l'économie nationale.

Il estime que la France ne doit pas prêter de capitaux à des Etats qui ne seraient pas susceptibles de collaborer à la restauration des finances européennes.

**M. Margaine** succède à M. Gignoux pour interpeller le gouvernement sur les résultats de la Conférence de Genève.

Le ministre des Finances monte à la tribune pour répondre aux interpellateurs.

**M. P.-E. Flandin** convient que les faits qui ont provoqué les interpellations dérivent d'une situation angoissante. Il faut accepter avant tout le fait européen. Il reste peut-être encore chez nous des gens qui croient à la possibilité d'une économie fermée; ils se trompent.

La France ne peut ignorer la crise mondiale, ni la crise européenne. Cela ne veut pas dire que la France doit abandonner toute politique d'ordre national. La France a dû subir plusieurs vagues d'assaut: d'abord contre les tarifs douaniers, alors que ceux de France sont parmi les plus bas de l'Europe. Qui donc, en France, à l'heure où nos importations augmentent, par rapport à nos exportations, où la situation agricole mérite une protection, pourrait dire que nos tarifs douaniers sont exagérés? Le programme français exposé à la Société des Nations doit être mis en œuvre pour réduire la gravité de la crise européenne.

D'autre part, une campagne s'est déchaînée contre la politique de l'or en France.

Le ministre des Finances réfute les arguments dirigés contre la France à cette occasion. Jamais la Banque de France n'a cherché à attirer l'or dans ses caves, mais le retour à la confiance a fait affluer en France les capitaux français expatriés et les capitaux étrangers; il y a eu renversement d'une situation.

Le ministre rappelle les différentes mesures prises pour affirmer la solidarité européenne.

La France a formulé à Genève des suggestions que certains jugent insuffisantes. L'Etat français entend continuer ses devoirs envers la nation et envers la collectivité européenne. L'époque est singulière où l'abondance de l'or et des produits agricoles et industriels provoque une crise. Mais ce n'est qu'une apparence quand on réfléchit au bouleversement apporté aux anciennes méthodes par les nouveaux moyens de trafic: Télégraphe, téléphone, radiophonie.

La France n'abandonnera cependant pas ses vieilles traditions pour rechercher la solution d'un problème qui n'est pas seulement national mais européen. (Applaudissements sur de nombreux bancs).

La séance est suspendue.

A la reprise, **M. A.-F. Poncet**, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale monte à la tribune.

Il rend compte à l'assemblée de ce qui s'est passé récemment, à Genève, au point de vue économique et notamment au sujet de l'Anschluss. Il rappelle comment fut établi un mémoire qui s'inspirait de la situation des Etats, de la situation en général en Europe et tendait à substituer au particularisme une procédure de collaboration.

Ainsi fut établi par tous les ministres le mémorandum français qu'on a appelé un plan constructif.

Notre mémoire proposait qu'un bureau fut rattaché au service financier de la S. D. N., pour recueillir des informations sur les besoins financiers des différents Etats. Bien entendu on a fait appel aux ressources de la France. C'est une très bonne position pour notre pays.

Après l'intervention de M. François-Poncet et de M. Nogaro, la Chambre règle son ordre du jour.

**Elle décide de fixer ultérieurement la date de discussion d'une interpellation de M. Salengro sur les grèves textiles du Nord.**

Séance levée à 18 h. 45. Prochaine séance mardi matin.

# Des bandits jettent des bombes sur un marché à Moscou

**Vingt morts; de nombreux blessés**

Moscou, 5 juin. — Il y a quelques jours, on avait procédé, sur la place Soukarevskaia, le marché aux puces de Moscou, à des exercices de défense contre les gaz asphyxiants.

Des bandits ont jeté sur le même marché, à l'heure de la plus grande affluence, des bombes qui ont dégagé beaucoup de fumée. Une panique se produisit immédiatement au cours de laquelle vingt personnes furent tuées et de nombreuses autres blessées.

Les malfaiteurs ont évidemment profité de l'occasion pour emporter une grande quantité de marchandises.

## La visite des anciens combattants yougoslaves, à Lille

Voici le programme des festivités qui se dérouleront demain dimanche à Lille, à l'occasion de la visite des anciens combattants yougoslaves :

A 10 h. 45, place de la Gare, rassemblement des sociétés; à 11 h., arrivée des Anciens Combattants yougoslaves, puis visite au Monument aux morts où une plaque de marbre sera déposée; à 12 h., réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité; vin d'honneur; dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument des fusillés; à 13 h. 30, hall de la Foire commerciale, banquet; à 17 h., concert au jardin Vauban; à 19 h., départ de la délégation.

— L'appel interjeté à New-York par la Banque de France, en vue de recouvrir sur la « Chase National Bank Guaranty Trust Company », les 5 millions de dollars représentant les lingots d'or envoyés en Amérique par les Soviets, en 1928, a été rejeté.

# Roubaix

**Aujourd'hui, samedi 6 juin :**

**Aujourd'hui**, saint Norbert; demain, saint Lié.

**Soleil**: Lever à 4 h. 50; coucher à 20 h. 48.
**Lune**: Pleine du 31; dernier quartier le 8.
**Bulletin météorologique pour la journée du 6 juin** (Région Nord) : Ciel très nuageux, averses et orages; vent du Sud; maximum en baisse de 2 à 4 degrés sur la veille.
**Caisse d'Epargne**: Caisse ouverte de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.
**Secrétariat des Familles** 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.
**Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy**, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.
**Dispensaire Pierre-de-Roubaix**, 96, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.
**Braderie de la rue du Fresnoy**: de 14 à 19 h.
**Fédération des Jardins Ouvriers de Roubaix**: à 18 h. 30, réunion des présidents de groupe, 2, rue de la Gare.
**Foire aux plaisirs du Fontenoy**: à 20 h., Square Wibaux, concert par la Concordia-Harmonie.

### MORT DE M. ERNEST HERMAN

Nous apprenons avec regret la mort de M. Ernest Herman, chevalier du Mérite agricole, décoré de la médaille du travail, de la maison Amédée Prouvost, vice-président du Cercle colombophile « La Concorde » et membre de la société colombophile « Les Vétérans », décédé en son domicile, rue Duflot, 55, vendredi matin, à l'âge de 76 ans.

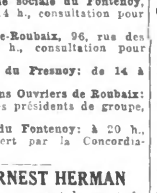

(Photo Clément.)
M. ERNEST HERMAN

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph.

**HALLES FLIPO.** — Le kilo : beurre, 17.50, 19.50. Café, 14, 17. Gruyère 15. Hollande gras, 9. Margar. 9.20. Port-Salut 12.

### UN BEAU SUCCÈS

Nous apprenons avec plaisir que M. Marcel Spender vient d'obtenir le titre d'architecte, diplômé par le Gouvernement.

M. Marcel Spender a commencé ses études d'architecture à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix, sous la direction de M. Barbotin. Il fut ensuite admis à l'Ecole régionale d'architecture de Lille, où pendant quelques années, il fut l'élève de M. Dehaudt. C'est enfin sous la direction du Maître Paul Bigot, grand prix de Rome et chef d'atelier à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, qu'il a terminé ses études, obtenant entre autres, une médaille au concours Godebœuf.

Nous présentons à M. Marcel Spender nos vives félicitations.

**IL EST INDISPENSABLE** pour tout le monde dès que vient le printemps, de procéder au grand nettoyage du sang. La médication végétale par le Lave-Sang sera choisie parce qu'elle agit profondément et sans brutalité. Le Lave-Sang purifie le sang des toxines, nettoie l'intestin et le rein, fait la peau nette, le cerveau lucide, le corps léger. La boîte 5 frs. toutes pharmacies. Envoi franco de la cure complète (3 boîtes), contre mandat de 15 frs. adressé à la Pharmacie Dup nt, 2, place de la Fraternité, Roubaix. 3418M

**Ecoles de perfectionnement des sous-officiers**

**Ecole d'infanterie.** — Dimanche 7 juin, dernier exercice sur le terrain. Rassemblement à 8 h. 20, Grand'Place. Départ à 8 h. 30. Les sous-officiers sont priés de rapporter ou de faire déposer au Café Belle-Vue leur carte et leur photographie pour samedi, de 18 h. à 18 h. 30. Une permanence s'y tiendra à cette heure. Le dernier délai de remise pour les cartes est fixé à dimanche matin sur le terrain.

**PARC BARBIEUX. — A la Laiterie.** Concert symphonique tous les dimanches et jours de fête de 11 h. 30 à 13 h. 30. 3421H

**Au Parti démocrate populaire**

*Demain dimanche*, à 9 h. 45, réunion du Parti, salle Wilde, 63, rue de Lannoy.

A l'ordre du jour : élection cantonale d'octobre (canton Est).

**A l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix**

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu demain dimanche, à 10 h., dans la salle du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance.

A l'ordre du jour : rapport de la Commission de contrôle ; barème des amputés; assurances sociales ; Fédération mutualiste, tombola.

Les membres qui y assisteront nombreux auront la bonne fortune d'entendre le Cercle Symphonique de l'Union des Mutilés qui agrémentera cette réunion en jouant les plus beaux morceaux de son répertoire. Se munir du carnet de sociétaire pour l'entrée de la salle.

**LŒTITIA**, tailleur, blousse, dames Hte Fte, 60 rue de la Vigne, Roubaix 17030d

**A la « Muse de Nadaud »**

La réunion générale aura lieu le lundi 8 juin, à 7 h., au siège, 10, place de la Liberté.

A l'ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux et de la *correspondance* ; 2. félicitations aux lauréats des Rosati de Paris et de Flandre ; 3. nomination du poète Ach. Seguret comme membre d'honneur de « La Muse ».

**A LA VUE POUR TOUS**, 89 rue Lannoy, Lunetterie. Voyez nos prix. 16945d

**La fête des Anciennes Elèves du Collège de jeunes filles**

Demain dimanche 7 juin, a lieu la fête donnée par les anciennes élèves. Des invitations ayant été égarées, le Comité nous prie de préciser que toutes les anciennes élèves et leurs familles sont spécialement invitées à cette fête qui est donnée dans la salle des Anciennes, boulevard de Douai à 15 heures.

**CUIRS.** — J. Tiberghien prévient sa clientèle que son magasin est transféré 58, Grande-Rue à Roubaix. 17265

**Inscription des malades pour le train Jaune de Roubaix à Lourdes**

Les infirmières du train Jaune procéderont aux inscriptions des malades désirant participer au pèlerinage du 27 août 1931, aux dates ci-dessous :

Jeudi 11 juin et samedi 13 juin, à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, de 14 h. à 17 h.

Le Comité du train Jaune rappelle les malades pauvres à la générosité des donateurs : coût d'une journée de malade : 50 fr.; voyage d'une malade, 250 fr.; voyage et hospitalisation, 350 fr.

**La foire aux plaisirs du Fontenoy s'ouvre aujourd'hui samedi**

C'est aujourd'hui samedi que s'ouvre la Foire aux plaisirs organisée dans le square Wibaux, rue de Cassel, par le Comité officiel des fêtes du Fontenoy.

A cette occasion, une braderie aura lieu de 14 à 19 h. dans la rue du Fontenoy. De nombreux prix en espèces seront tirés entre tous les marchands inscrits. Inscriptions chez M. Hecth, 53, rue du Fontenoy. Le tirage des prix se fera chez M. Derrumaux, 37, même rue.

A 20 h., au square Wibaux, un concert sera donné par la Concordia-Harmonie.

**Au Choral du Fontenoy**

Le Choral du Fontenoy, toujours prêt à se dévouer pour les œuvres de bienfaisance prêtera son concours demain dimanche à la fête de charité organisée par le Comité des fêtes du Fontenoy au profit des enfants nécessiteux du quartier.

Les sociétaires sont convoqués à 16 h. au square Wibaux pour quêter au profit de l'œuvre.

Le Comité espère que malgré les circonstances actuelles et vu le but de cette œuvre, un bon accueil sera réservé à ces personnes dévouées.

**Cercle symphonique de l'Union des Mutilés**

Au cours de la répétition générale du jeudi 4 juin, le nouveau vice-président (honoraire, M. Désiré Journez, fut présenté aux musiciens par le président, M. Maurice Gibon.

En quelques mots, il retraça son activité et son dévouement au sein de l'Union des Mutilés, dont il est le vice-président honoraire et le fondateur avec son ami Pierre François.

M. Désiré Journez prit ensuite la parole pour remercier M. Gibon de l'honneur qui lui était fait et il félicita les membres pour le résultat obtenu après si peu de temps de formation et il les assura de tout son concours.

M. Gibon reppela ensuite l'exécution qui aura lieu à 10 h., au cours de l'assemblée générale du 7 juin et dont voici le programme :

« Semper Fidelis », marche, de Sousa-Salabert; « Si j'étais roi », ouverture, de Mozart-Weringer; « Sur un marché persan », morceau caractéristique, de Ketelbey; « Marche chinoise », de Paul Lincke.

**A la Société des Médaillés Anciens Coloniaux français**

La société des Médaillés Anciens Soldats coloniaux français, tiendra sa réunion mensuelle demain dimanche 7 juin, à 10 h. 30, au siège, Café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth. Des dispositions seront prises en vue de la fête franco-belge du 28 juin.

**A l'Amicale du Personnel de direction et de maîtrise de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing**

La réunion mensuelle a lieu dimanche 7 juin, au siège social, Café des Orphéonistes, de 9 h. 30 à 11 h.

A l'ordre du jour : Cotisations. - Paiement des allocations maladies diverses. - Prime de naissance. - Communions. - Prestations des Assurances sociales. - Nouveaux livrets.

De service : MM. G. Graper, J. Alluin, G. Ridelle, J. Meirhaeghe, H. Delbergues, E. Varlet, A. Fontaine.

**Au Radio-Club du Nord de la France**

Ce soir samedi, à 20 h., aura lieu au siège du Radio-Club, rue du Maréchal-Foch, une causerie sur les ondes courtes.

M. Jean Denimal, opérateur à la Station F. S E X - Cambrai, chef de la section 13 du réseau des Emetteurs Français, entretiendra l'auditoire de l'historique des ondes courtes, de la réalisation à peu de frais d'une station d'amateur comprenant émetteur, récepteur et permettant des liaisons avec l'Europe et même plus loin pour peu que la propagaration s'y prête.

**A la chorale « La Renaissance »**

Lors de sa dernière réunion la chorale « La Renaissance », de la paroisse Saint-Joseph a renouvelé comme suit son bureau :

Comité d'honneur : Mme Dewanain, MM. H. Delespaul, J. Kindt et H. Brunin.

Commission administrative : président, MM. Edmond Desmons; vice-président honoraire, F. De Looze; trésorier, R. Ballois; secrétaire, G. Vancauteren; secrétaire-adjoint, Léon Bruno; commissaires, P. Esquenet, H. Koussel, G. Dudicq, N. Dumez, G. Bauters, Ch. Scenene, P. Vandenberghe; chef : Ch. Delaplace; sous-chef, Julien Verbracken; pianiste répétiteur, P. Esquenet.

Ont été désignés pour la Commission des fêtes : président, MM. N. Dumez; secrétaire, P. Esquenet; régisseur, G. Vancauteren; membres, R. Ballois, J. Vandenbroucke, M. Verdonck, J. Verbracken et L. Bruno.

**Bibliothèque paroissiale de Saint-François d'Assise**

La « Bibliothèque pour tous » fonctionnera à partir de demain dimanche dans la paroisse. Une permanence se tiendra tous les dimanches de 11 h. 30 à 12 h. 30, au Cercle de la Sainte Famille, 4, rue Labuvière.

Le prêt des livres est gratuit et le Comité espère que nombreuses seront les personnes qui tiendront à se procurer le bienfait de saines lectures, tant pour elles que pour leurs enfants.

**Avis aux chômeurs**

Les écoles publiques auront congé le lundi 8 courant. Néanmoins, les cantines scolaires fonctionneront comme d'habitude et les parents sont invités à envoyer leurs enfants prendre leur repas aux endroits habituels.

**Pour se faire payer**

Un aide-maçon, M. Auguste Plancke, âgé de 30 ans, domicilié 48, rue Bernard, est venu porter plainte entre les mains de M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, pour les raisons suivantes :

D'après sa déclaration, il serait entré hier au débit tenu par M. Gustave Vanslambrouck, 62, rue Bernard, chez qui il possède une « ardoise ». Il demanda une consommation et, pour la payer, tendit un billet de 10 fr. à la cafetière.

Mais, celle-ci, une fois en possession du billet, lui aurait déclaré : « Tu n'auras pas à boire et les dix francs serviront d'acompte sur ce que tu dois. »

Auguste Plancke se fâcha. Une dispute s'ensuivit et des paroles on en vint aux actes. Le plaignant déclare, en outre, que le cafetier se serait armé d'un vieux rasoir tout ébréché et lui en aurait porté plusieurs coups. Mais M. Vanslambrouck assure que c'est son client qui lui porta des coups de tête !

Quoi qu'il en soit, une enquête a été ouverte et M. Malot s'efforce de tirer au clair cet histoire.

**Un vélo disparait**

Un tourneur en fer, M. Ludovic Anceau, domicilié rue de Lannoy, fort Desprez, 63, a porté plainte pour vol de son vélo qui lui fut enlevé hier alors qu'il se trouvait sur la Grand'Place, vers 15 h. Le service de la Sûreté a été avisé et enquête activement sur ce nouvel exploit de bécanier.

**COUPS.** — Une plainte a été déposée au commissariat du 2e arrondissement par Mme Marie Roy, âgée de 53 ans, domiciliée 172, rue des Arts, contre son mari qui lui aurait porté des coups. La police enquête.

**FEDERATION DES SOCIETES DRAMATIQUES CATHOLIQUES DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS.** — Par suite de l'indisponibilité de plusieurs membres, la réunion mensuelle du Comité de direction, qui devait avoir lieu le 7 juin, est reportée au dimanche 21 juin, à 10 h. Il ne sera plus envoyé de convocations.

**ANCIENS COMMIS OUVRIERS D'ADMINISTRATION L'ETOILE.** — La réunion annuelle aura lieu le dimanche 7 juin, à 15 h., « Bar de l'Echo », Grande-Place, à Lille. Rendez-vous au Monoy, place de la Liberté, à Roubaix, et Grande-Place à Tourcoing, à 14 h.

**CHORALE MIXTE SAINT-LOUIS DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS.** — Demain 7 juin, la Chorale Mixte de l'Institution Saint-Louis fera un pèlerinage à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Wattrelos. Elle y exécutera la Messe à quatre voix de la Communion solennelle à la grand'messe de 10 h. Réunion des chanteuses à l'église Ste-Thérèse à 9 h. 45.

**ASSOCIATION DES RUES DU BOIS ET DE SOUBISE.** — Rassemblement demain dimanche, à 14 heures, place de la Liberté, pour prendre le Monoy pour Lille.

**AMICALE JEAN MACÉ.** — Demain dimanche, rassemblement de tous les amicalistes à 12 h. 45 à la Gare de Roubaix. Départ à 1 h. Les frais seront remboursés.

**MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX.** — *Demain dimanche, rue Neuve, 64 bis, de 10 h. à midi*, perception des cotisations. De service : MM. Breyne Gaspard et Fernand Tonneau.

**LES AMIS REUNIS.** — Réunion trimestrielle demain dimanche 7 juin, chez M. Arthur Lepers, 9, rue Davoust. Etant donné les circonstances actuelles, la présence n'est pas obligatoire.

**AMICALE PAUL-BERT (Oran).** — Pour les membres désireux de se rendre à la manifestation du cinquantenaire de l'école laïque à Lille, le dimanche 7 juin, réunion place de la Liberté, au kiosque des tramways à 14 h. Lundi soir, à 19 h. 30, réunion de la commission.

**CHORAL NADAUD (Société Nationale).** — Ce samedi pas de répét